

Confinement et démarches en ligne



Un site internet a été lancé par le gouvernement pour venir en aide à celles et ceux ayant du mal à utiliser les outils numériques pour leurs démarches administratives alors que les Français sont confinés en raison de la propagation du Covid-19.

Le site se veut un centre pédagogique pour aider les personnes en délicatesse avec Internet à utiliser au mieux les outils numériques pour leurs démarches administratives.

Un numéro de téléphone associé est également mis en service pour ceux qui souhaiteraient prendre conseil auprès d'un des 700 "médiateurs du numérique" volontaires.

Contact

01 70 772 372

Appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h

Liens utiles

[Solidarité numérique](#)